

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

(EX : VIKTORIA INVEST)

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros

48, Avenue Victor Hugo – 75116 PARIS

RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 11 avril 2019

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (EEM) - LA POSSIBLE REPRISE DU CONTRÔLE DE SES ACTIFS CAMBODGIENS

Alors que la Société traverse, depuis le mois de décembre 2017, une grave crise du fait de la perte de contrôle frauduleuse de ses deux filiales cambodgiennes Victoria Angkor Company Ltd et Victoria Angkor Real Estate, la Cour d'appel de Paris vient, le 4 avril 2019, de condamner lourdement l'ancien dirigeant François GONTIER à accomplir, sous astreinte de dix mille euros par jour, toutes formalités utiles auprès des autorités publiques cambodgiennes pour faire acter qu'il n'est pas, contrairement à ses affirmations et manœuvres, le représentant légal de l'hôtel Victoria Angkor Company Ltd.

La Cour d'appel de Paris rappelle dans sa décision que François GONTIER a démissionné, depuis le 18 juin 2015, de son poste de Président de la société Victoria Angkor Company Ltd et qu'un Protocole du 3 avril 2017 acte l'engagement de François GONTIER de procéder, au Cambodge, aux formalités permettant de rendre effectives ses démissions de Président et d'administrateur de Victoria Angkor.

Monsieur François GONTIER a également été condamné à payer à la Société la somme de trente mille (30.000) euros au titre des frais de justice.

La reconnaissance judiciaire de la plénitude des pouvoirs de la Société pour désigner ses représentants légaux au sein de ses filiales cambodgiennes est désormais acquise et le Conseil d'Administration a immédiatement saisi ses Conseils en France et au Cambodge pour accompagner l'exécution de cette décision.

Les perspectives sur l'année 2019 restent donc favorables et le seront d'autant plus si les grands groupes d'actionnaires associent leurs efforts pour reprendre le contrôle du premier actif de la Société, sans céder aux pressions et menaces de François GONTIER tant en France qu'au Cambodge.

Le Conseil d'Administration

A propos du Groupe EEM

Fondé en 1928, Electricité et Eaux de Madagascar détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIPPPP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. Electricité et Eaux de Madagascar détient en outre une participation dans Gascogne (16,04 %) qui en fait un

des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.